



## Branchement ligne téléphonique

Par **RENOUARD**, le **31/03/2008** à **08:41**

Bonjour,

nous louons une maison neuve depuis début février 2008.

Lors de notre installation, nous avons dû faire intervenir des techniciens de France Telecom pour tirer des fils au milieu de la rue avant de pouvoir être raccordé au réseau, soit un coût de 54, 49€ en plus de l'ouverture de la ligne téléphonique.

Est-ce à nous de payer ce surplus et non pas au propriétaire ?

Jusqu'alors, dans nos précédentes locations, nous n'avons jamais eu à faire et à payer ce type d'intervention.

Merci pour vos informations.

S. RENOUARD